

La chronique du CESA

17 février 1912 : le premier vol militaire en Algérie
La puissance aérienne au service de l'économie des forces

Confrontée à d'innombrables difficultés lors de la conquête du Sahara, l'armée française découvre, au tout début du XX^e siècle, l'intérêt de l'avion : moyen commode pour s'affranchir des distances considérables de cette immense étendue désertique.

L'escadrille saharienne

Le 3 décembre 1909, Paul Painlevé, futur président du Conseil, propose devant le Sénat « *la mise en projet immédiate, en vue d'une réalisation prochaine de transports industriels par aéroplanes (...) d'un service de transports légers entre le Sud algérien et Tombouctou* ». L'année suivante, le gouvernement général de l'Algérie, en association avec le ministère de la Guerre et avec la Ligue nationale aéronautique, étudie la possibilité de réaliser des liaisons aéropostales au-dessus du Sahara méridional. Cette démarche se traduit, en décembre 1910, par un vote parlementaire qui accorde un crédit de 400 000 francs afin de permettre la création d'une *escadrille saharienne* de six avions, basée à Biskra.

Le Lt Cheutin en *Farman*, à Biskra en 1912



Le lieutenant Lafargue

En janvier 1911, le colonel Hirschauer et le capitaine Hugoni, de l'école de pilotage de Châlons-sur-Marne, sont désignés pour préparer l'arrivée des six *Henry Farman* affectés à cette unité, tandis que le lieutenant Max de Lafargue, du 3^e régiment de spahis algériens, gagne la métropole en vue de passer son brevet de pilote. De retour en Algérie, où il devient chef du centre d'aviation militaire, il décolle de Biskra, le 17 février 1912, afin d'effectuer une première mission de reconnaissance. À l'issue de ce vol, l'officier note « *l'effet moral considérable produit (...) sur les Arabes et, en particulier sur les nomades du Sud, qui se prosternent au passage de l'appareil* ».

L'Air control à la française



La même année, alors que la France impose son protectorat au Maroc, un autre aéroplane largue pour la première fois des charges explosives sur des tribus révoltées. Près d'une décennie avant les Britanniques, qui y ont recours en Mésopotamie, l'aéronautique militaire française découvre les avantages du contrôle aérien des colonies, une méthode qui permet de maîtriser, moyennant de faibles moyens en avions, d'importants territoires, là où de nombreuses forces terrestres se révéleraient nécessaires.

Sous la haute direction de monsieur Patrick Facon, Chargé de mission au CESA
Adjudant-chef Jean-Paul Talimi, rédacteur au CESA